

Ville de Pirae

POLYNÉSIE FRANÇAISE
TAHITI

CARTEL S.A.T.U.V.

24 DEC. 2013

REPUBLICQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

**DELIBERATION N°116/2013
DU 11 DECEMBRE 2013**
Mettant fin à la régie
autonome de l'eau

Date de convocation :

04 Décembre 2013

Date d'affichage :

04 Décembre 2013

Résultats des votes

Pour	23
Contre	0
Abstentions	0

**La délibération est adoptée à
l'unanimité**

Affichage du compte rendu du
conseil municipal le

13 décembre 2013

Affichage de la présente
délibération le :

27 DEC. 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille treize, le onze décembre à neuf heures cinquante,
Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la
présidence de **Madame le Maire, Béatrice VERNAUDON.**

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été
procédé à la nomination des secrétaires de séance.

Monsieur William BENNETT et Eliane LECHENE, ont été désignés pour remplir cette
fonction.

Etaient présents :

Nbre	Nom et Prénom	Présent	Absent	Procuration
1	VERNAUDON Béatrice	X		
2	SUN MAIRAI	X		
3	PUCHON Georges	X		
4	TICCHI Christiane Tiare	X		
5	TERIEROOITERAI Jean-Baptiste	X		
6	YAO THAM SAO Elisa	X		
7	BENNETT William	X		
8	TETUAETARA Théodore	X		
9	LICHTLE Yvette		X	Eliane LECHENE
10	LECHENE Eliane	X		
11	TEANOTOGA Hinano		X	Laiza TEANINIURAITEMOANA
12	MOE Elisabeth	X		
13	ATIU Marc		X	
14	TEFAATAU Alvest		X	
15	PROKOP Alban		X	
16	TOUAITAHUATA Charles	X		
17	TANERPAU Viora	X		
18	TUEINUI Noël	X		
19	TICCHI William	X		
20	TEANINIURAITEMOANA Laiza	X		
21	TAPUTU Karine		X	
22	TAURAA Stéphanie		X	
23	TAVAE Imelda		X	
24	DU SOUICH Audrey	X		
25	MAI Teruirau		X	Marie EBB-RAIOAOA
26	MACE Miriama		X	Elisa YAO THAM SAO
27	BREMOND Madeleine		X	
28	TEMARII Tahiri		X	
29	MERCERON Armelle	X		
30	FREBAULT Pierre		X	
31	DOOM Yves	X		
32	TIRAO Aldo		X	
33	EBB-RAIOAOA Marie	X		
		19	14	4

DELIBERATION N°116/2013 DU 11 DECEMBRE 2013

Mettant fin à la régie autonome de l'eau

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE

Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;

Sous la présidence du maire de la commune ;

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- VU le code général des collectivités territoriales applicable en Polynésie française et notamment ses articles L 2573-23 et D 2573-29 ;
- VU la délibération n°105/2011 du 16 novembre 2011 portant modification de la délibération n°21/2011 du 1^{er} juin 2011 portant création de la régie EAU ;
- VU La délibération n°78/2013 du 25 septembre 2013 approuvant le contrat d'affermage du service de l'eau ;
- VU le contrat d'affermage avec la Polynésienne des Eaux en date du 1^{er} octobre 2013 ;
- VU l'avis favorable du conseil d'exploitation qui s'est réuni le lundi 2 décembre 2013 ;
- VU les explications fournies par Madame Béatrice VERNAUDON, Maire ;

Après en avoir délibéré en sa séance du 11.12.2013

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ	
VOTANTS	23
POUR	23
CONTRE	0
ABSTENTION	0

ADOpte :

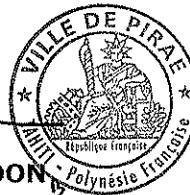
Article 1^{er} : La fin de la régie EAU dotée de la seule autonomie financière à compter du 31 décembre 2013.

Article 2. : La présente délibération, qui sera enregistrée, communiquée partout où besoin sera, est prise pour valoir ce que de droit.

Extrait certifié conforme au Registre des délibérations

Le Maire


Béatrice VERNAUDON



Acte rendu exécutoire
après envoi à la Subdivision administrative

Le **24 DEC. 2013**

et publication du **27 DEC. 2013**

Le Maire,


Béatrice VERNAUDON

